



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 2 mai 2023 — Vol. 47 N° 39

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2023

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 2 mai 2023 — Vol. 47 N° 39

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	1779
Souligner la carrière de la skieuse Marie-Michèle Gagnon	
Mme Stéphanie Lachance	1779
Souligner le 50e anniversaire du Congrès national des Italo-Canadiens et le 30e anniversaire de l'ItalfestMtl	
Mme Filomena Rotiroti	1779
Féliciter M. Matthew K. Bergeron pour son repêchage par la Ligue nationale de football	
M. Eric Lefebvre	1779
Féliciter les participants, les organisateurs et les bénévoles des Jeux de Montréal	
M. Vincent Marissal	1780
Féliciter l'équipe du Sauro M13 BB de Lac-Mégantic, gagnante des Championnats provinciaux de hockey	
M. François Jacques	1780
Souligner le lancement du guide pédagogique <i>Étudier les génocides</i>	
Mme Elisabeth Prass	1780
Rendre hommage à M. Luc Vigneault, auteur, conférencier et formateur en santé mentale	
M. Sylvain Lévesque	1780
Féliciter Mme Caroline Tardif, propriétaire de la Fromagerie Ruban bleu inc., finaliste des Lauriers de la gastronomie québécoise	
Mme Marie-Belle Gendron	1781
Souligner la Semaine de la santé mentale	
M. Lionel Carmant	1781
Souligner le Mois de l'arbre et des forêts	
Mme Maïté Blanchette Vézina	1781
Rendre hommage à M. Jean-Martin Fortier, auteur et agriculteur	
Mme Isabelle Charest	1782
Rendre hommage à M. Jean-Eudes Gilbert pour son engagement bénévole	
Mme Andrée Laforest	1782
Présence de M. Marc Picard, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	1782
Dépôt de documents	1782
Questions et réponses orales	1783
Troisième lien entre Québec et Lévis	
M. Marc Tanguay	1783
M. François Legault	1783
M. Marc Tanguay	1783
M. François Legault	1783
M. Marc Tanguay	1784
M. François Legault	1784
M. Marc Tanguay	1784
M. François Legault	1784
Projets en cours au ministère de l'Éducation	
Mme Marwah Rizqy	1785
M. Bernard Drainville	1785
Mme Marwah Rizqy	1785
M. Bernard Drainville	1785
Mme Marwah Rizqy	1785
M. Bernard Drainville	1786
Pénurie de main-d'oeuvre dans les services de garde	
Mme Brigitte B. Garceau	1786
Mme Suzanne Roy	1786
Mme Brigitte B. Garceau	1786
Mme Suzanne Roy	1786
Mme Brigitte B. Garceau	1787
Mme Suzanne Roy	1787

Table des matières (suite)

Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques	1787
M. Gabriel Nadeau-Dubois	1787
M. François Legault	1788
M. Gabriel Nadeau-Dubois	1788
M. François Legault	1788
M. Gabriel Nadeau-Dubois	1788
M. François Legault	1788
Mesures pour lutter contre les violences sexuelles en milieu scolaire	1788
Mme Ruba Ghazal	1789
M. Bernard Drainville	1789
Mme Ruba Ghazal	1789
M. Bernard Drainville	1789
Mme Ruba Ghazal	1789
M. Bernard Drainville	1790
Hausses de loyer dans les résidences privées pour aînés	1790
Mme Christine Labrie	1790
Mme Sonia Bélanger	1790
Mme Christine Labrie	1790
Mme Sonia Bélanger	1791
Mme Christine Labrie	1791
Mme Sonia Bélanger	1791
Conditions de travail des éducatrices en service de garde	1791
M. Sol Zanetti	1791
Mme Suzanne Roy	1792
M. Sol Zanetti	1792
Mme Suzanne Roy	1792
M. Sol Zanetti	1792
Mme Sonia LeBel	1792
Budgets dédiés au réseau des Espaces bleus	1792
Mme Michelle Setlakwe	1792
M. Mathieu Lacombe	1793
Mme Michelle Setlakwe	1793
M. Mathieu Lacombe	1793
Mme Michelle Setlakwe	1793
M. Mathieu Lacombe	1793
Révision du système de protection de la jeunesse	1794
Mme Brigitte B. Garceau	1794
M. Lionel Carmant	1794
État de situation en matière de travailleurs étrangers temporaires	1794
M. Monsef Derraji	1795
Mme Christine Fréchette	1795
Motions sans préavis	1795
Souligner le 50e anniversaire du complexe hydroélectrique de la Baie James	1796
Mise aux voix	1796
Modifier la composition de certaines commissions parlementaires	1797
Mise aux voix	1797
Avis touchant les travaux des commissions	1797
Ajournement	1797

Le mardi 2 mai 2023 — Vol. 47 N° 39

(Treize heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour à toute, bonjour à tous. Avant de reprendre nos travaux, nous avons une pensée spéciale pour nos concitoyennes et concitoyens du Québec aux prises actuellement avec des inondations. Prenez place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, à la rubrique Déclarations des députés, je reconnais Mme la députée de Bellechasse.

Souligner la carrière de la skieuse Marie-Michèle Gagnon

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, M. le Président. Il y a quelques semaines, la skieuse de Lac-Etchemin Marie-Michèle Gagnon annonçait sa retraite de la compétition internationale.

Cette grande athlète canadienne quitte la scène sportive. Son talent, sa constance et sa longévité exceptionnelle auront marqué le monde du ski alpin canadien. Membre de l'équipe nationale depuis l'âge de 18 ans, Marie-Michèle, forte de 270 départs en coupe du monde et 25 aux championnats du monde, aura réalisé le plus grand nombre de départs de toute l'histoire du ski canadien. Parmi ceux-ci, elle a récolté plus de 63 résultats où elle figure dans les 10 meilleurs, dont cinq médailles.

Nommée trois fois membre de l'équipe olympique canadienne, à Vancouver, à Sochi et à Pékin en 2022, félicitations à Marie-Michèle Gagnon pour cette magnifique carrière. Merci d'avoir si fièrement représenté notre région, le Québec et le Canada.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Souligner le 50e anniversaire du Congrès national des Italo-Canadiens et le 30e anniversaire de l'ItalfestMtl

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Je suis fière de souligner le 50e anniversaire du Congrès national des Italo-Canadiens ainsi que le 30e anniversaire de l'Italfest, autrement connu comme la Semaine italienne.

Je rends hommage à son président, M. Antonio Sciascia, et sa directrice générale, Mme Josie Verrillo, ainsi que toute l'équipe des bénévoles qui, au fil des années, ont contribué à promouvoir la richesse culturelle aux traditions et aux valeurs de la communauté italienne.

Le Congrès national des Italo-Canadiens chapeaute l'Italfest, un festival qui met en valeur des traditions de l'Italie. Cet événement attire, chaque année, près de 500 000 personnes, des gens de tous les horizons qui viennent découvrir les traditions de l'Italie. Que ce soit à travers la cuisine, l'art, la musique, la mode, l'Italfest rassemble et célèbre en partageant les beautés de l'Italie. (S'exprime en italien).

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant M. le député d'Arthabaska.

Féliciter M. Matthew K. Bergeron pour son repêchage par la Ligue nationale de football

M. Eric Lefebvre

M. Lefebvre : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je désire saluer tout un exploit et, du même coup, rendre hommage à l'athlète et victorivillais Matthew K. Bergeron, qui a été choisi par les Falcons d'Atlanta, 38e au total, le 28 avril dernier, lors du repêchage de la NFL, cet accomplissement exceptionnel pour ce roc de six pieds cinq pouces, 318 livres qui oeuvre sur la ligne à l'attaque. Pour avoir eu le privilège de vivre ce moment avec lui et d'avoir discuté avec son entraîneur de Syracuse et son agent, la discipline de Matthew, son éthique de travail et son leadership dans le vestiaire font de lui un athlète d'exception.

M. le Président, je profite de l'occasion pour joindre ma voix à celle du maire Antoine Tardif pour demander au centre de services scolaire de considérer la désignation du terrain synthétique des Vicas, son club-école secondaire, le terrain Matthew K. Bergeron.

Matthew, continue de t'amuser. Et je te souhaite toute la carrière que tu mérites. Et c'est tout le Québec qui est fier de toi.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député d'Arthabaska. Au tour, maintenant, du député de Rosemont.

Féliciter les participants, les organisateurs et les bénévoles des Jeux de Montréal

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, M. le Président. C'est en avril dernier qu'a eu lieu la 46^e édition des Jeux de Montréal, ces jeux qui permettent à des enfants de six à 12 ans de pratiquer des sports dans un milieu compétitif mais agréable.

Les Jeux de Montréal, c'est cinq jours de compétitions, 5 000 jeunes athlètes, 28 sports individuels et collectifs.

Bravo, évidemment, aux jeunes! Bravo aux bénévoles, sans qui l'événement est impossible! Bravo aux parents aussi, qui souvent font des sacrifices pour que les enfants pratiquent du sport!

Permettez une pointe de chauvinisme, M. le Président, que je salue particulièrement la performance des jeunes athlètes de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, au nombre de 452, qui ont raflé, quand même, la première place des Jeux de Montréal, avec six médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze.

Bravo, évidemment, aux athlètes de tout Montréal, et longue vie aux Jeux de Montréal! Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Rosemont. Au tour, maintenant, du député de Mégantic.

**Féliciter l'équipe du Sauro M13 BB de Lac-Mégantic,
gagnante des Championnats provinciaux de hockey**

M. François Jacques

M. Jacques : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à souligner la victoire de l'équipe du Sauro M13 BB de Lac-Mégantic lors de la 44^e édition des Championnats provinciaux de hockey.

L'équipe de Lac-Mégantic était la représentante de l'Estrie à ces championnats dans leur catégorie. L'équipe a remporté la finale grâce à une victoire de 3-2 en prolongation, et c'est la première fois depuis 1996 qu'une équipe de Lac-Mégantic remporte les grands honneurs du championnat provincial.

Je veux souligner le travail et la combativité de tous les joueurs, du but gagnant de Damien Roy et du travail des entraîneurs, Karl Robinson, Jean-Philippe Morin et Bruno-Pierre Boulet.

Vous savez, mon attachement pour le hockey n'est pas un secret pour personne, et une victoire comme celle du Sauro nous remplit tous de fierté. Il faut souligner également le travail et la persévérance que requièrent les nombreuses victoires nécessaires pour se rendre au match ultime.

Alors, je dis bravo à tous ceux qui contribuent au développement de nos jeunes. Et bravo à toute l'équipe du Sauro de Lac-Mégantic! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Souligner le lancement du guide pédagogique *Étudier les génocides*

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, M. le Président. Je voudrais reconnaître la présence, dans les tribunes, des représentants de La Fondation de l'étude des génocides, Heidi Berger et Marcy Bruck, qui, depuis 2014, collabore avec plusieurs partenaires, dont le ministère de l'Éducation, l'Université de Québec à Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke et le Musée de l'Holocauste de Montréal, pour voir la réalisation du guide *Étudier les génocides*, qui est disponible en ligne, en français, pour tous les enseignants du secondaire au Québec depuis avril 2022 et disponible en anglais depuis fin avril 2023. Ayant reçu l'appui unilatéral de tous les partis de cette Assemblée nationale, ce guide permettra à tous les enseignants de plus de 800 écoles secondaires d'avoir accès à cet outil pédagogique novateur.

I am so proud to have played a small part in helping the foundation over the years to see this important project materialized. Learning about the history of genocide teaches critical thinking skills that will ensure our young people become responsible citizens of Québec and open to all cultures and religions.

J'espère que le ministère de l'Éducation encouragera l'utilisation de ce guide, qui promeut les valeurs de diversité, de compréhension et de compassion qui caractérisent la société québécoise. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Et je cède maintenant la parole au député de Chauveau.

**Rendre hommage à M. Luc Vigneault, auteur, conférencier
et formateur en santé mentale**

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, M. le Président. Je profite de la Semaine de la santé mentale pour rendre hommage à Luc Vigneault, auteur, conférencier et formateur en santé mentale.

À 17 ans, Luc a reçu un diagnostic de schizophrénie, il entendait des voix depuis qu'il était petit. Selon la médecine, il était condamné à être interné. Luc a fait mentir les pronostics. Depuis, il multiplie les actions pour en finir avec la stigmatisation.

Luc travaille de concert avec des professionnels en santé mentale partout dans le monde. Luc a développé avec eux une technique pour accompagner les personnes aux prises avec un problème de santé mentale, et cette technique fonctionne. Sans diplôme de niveau supérieur, Luc est le premier patient à être chargé de cours en psychiatrie à l'Université Laval. En 2021, il devient le premier patient partenaire de l'histoire à être membre d'un jury de thèse doctorale, invité par l'Université de Bordeaux.

Aujourd'hui, Luc n'entend plus des voix. Aux dires de tous, il est la voix.

Félicitations, Luc, et merci de donner autant à la population! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chauveau. Au tour, maintenant, de Mme la députée de Châteauguay.

**Féliciter Mme Caroline Tardif, propriétaire de la Fromagerie Ruban bleu inc.,
finaliste des Lauriers de la gastronomie québécoise**

Mme Marie-Belle Gendron

Mme Gendron : Merci, M. le Président. Le mois dernier, la propriétaire et directrice générale de la Fromagerie Ruban bleu, Caroline Tardif, a été nommée finaliste aux Lauriers de la gastronomie québécoise, un gala annuel qui célèbre les artisans culinaires québécois.

La Fromagerie Ruban bleu est établie dans ma région depuis les années 80. Au fil des années, la fromagerie a pris de l'expansion et est devenue un incontournable pour les amateurs de fromage de chèvre d'ici et d'ailleurs.

Depuis que Caroline Tardif est la propriétaire, Ruban bleu est devenue bien plus qu'une fromagerie, c'est une équipe tissée serrée, et c'est maintenant une épicerie fine, un café bioéquitable, une cuisine de transformation de produits de la ferme et de produits 100 % québécois.

Ruban bleu est un bijou de ma région, et la nomination de Mme Tardif pour Productrice de l'année aux Lauriers de la gastronomie québécoise est pleinement méritée. Félicitations!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Châteauguay. Et je reconnais maintenant M. le député de Taillon.

Souligner la Semaine de la santé mentale

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, M. le Président. Du 1er au 7 mai, c'est la semaine nationale de la santé mentale.

L'amélioration de l'offre de soins et de services en santé mentale partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement. Jamais autant d'efforts ni d'argent n'ont été investis en santé mentale, et les signes sont encourageants. En effet, le nombre de services reçus par les Québécois en santé mentale est passé d'environ 713 000 à 918 000 au cours des deux dernières années.

Mais il reste du travail à faire, et je m'engage à continuer d'ouvrir plus de portes afin d'améliorer l'accès aux services. En ce sens, un renforcement de la première ligne est quelque chose sur lequel je mise beaucoup.

Au Québec, une personne sur cinq sera affectée chaque année. Nous connaissons donc tous quelqu'un de touché. L'important, c'est d'en parler et de lever la main quand on sent que ça va moins bien. Les ressources sont là, en commençant par le 8-1-1, option 2.

J'en profite pour souligner également le travail extraordinaire de l'ensemble des équipes qui oeuvrent en santé mentale au Québec. Merci, M. le Président.

• (13 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Taillon. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Rimouski.

Souligner le Mois de l'arbre et des forêts

Mme Maïté Blanchette Vézina

Mme Blanchette Vézina : Merci, M. le Président. Tout au long du mois de mai, plus de 1 000 activités auront lieu aux quatre coins du Québec à l'occasion de la 141^e édition du Mois de l'arbre et des forêts.

Elaborée sous le thème *Le bois, enraciné dans notre quotidien*, la programmation permettra au grand public de se familiariser davantage avec cette ressource renouvelable et durable.

Ai-je besoin de rappeler que le secteur forestier demeure au premier plan dans notre développement socioéconomique et que nos forêts ainsi que nos produits du bois jouent un rôle significatif dans la décarbonation de nos activités et la lutte contre les changements climatiques?

J'invite donc la population à participer en grand nombre aux activités, parmi lesquelles se trouvent plusieurs distributions gratuites de jeunes plants. Et je sais que plusieurs d'entre vous, chers collègues députés, y prendrez part dans vos circonscriptions.

Je salue, en terminant, l'engagement de tous ceux et celles qui feront de ce rendez-vous annuel un succès. Merci. Et bon Mois de l'arbre et des forêts 2023!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Rimouski. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Brome-Missisquoi.

Rendre hommage à M. Jean-Martin Fortier, auteur et agriculteur

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, M. le Président. Depuis 20 ans, l'agriculteur et auteur Jean-Martin Fortier change la société par l'agriculture, et les réalisations inscrites à sa feuille de route sont nombreuses.

Il a fondé, à Saint-Armand, les jardins de La Grelinette, une microferme maraîchère opérant selon un système de culture sans équipement motorisé, qui est devenue un modèle du genre. Il a cofondé la ferme expérimentale des Quatre-Temps, où il forme de futurs fermiers venus acquérir le savoir nécessaire pour opérer une ferme d'agriculture biologique. Il a publié *Le jardinier-maraîcher*, dans lequel il partage ses connaissances et sensibilise les gens à l'importance d'une agriculture à échelle humaine. Il a ouvert, à Stanbridge East, l'Espace Old Mill, une table fermière où il sert des ingrédients locaux, y compris les légumes de sa propre serre.

Jean-Martin Fortier est une véritable inspiration pour toute une génération ayant le désir de fonder de petites fermes opérant dans le respect de l'écologie et de l'environnement. Véritable influenceur, son sens de l'innovation, ses présences dans les médias et les nombreux prix qu'il a reçus font rayonner Brome-Missisquoi au-delà des frontières. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Brome-Missisquoi. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Chicoutimi.

Rendre hommage à M. Jean-Eudes Gilbert pour son engagement bénévole

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, M. le Président. Alors, récemment, la Semaine de l'action bénévole, au Québec, s'est déroulée partout au Québec, et le comté de Chicoutimi n'a pas fait exception à la règle.

En début de semaine, j'ai eu l'opportunité d'honorer un bénévole de longue date de chez moi, M. Jean-Eudes Gilbert, qui a consacré 60 ans de sa vie à faire du bénévolat auprès de la légion canadienne 235 de Chicoutimi, et aussi pour tout le temps que vous avez consacré pour les Amis de la légion. Alors, vous avez toujours fait en sorte qu'il ne manque rien à la légion canadienne 235 de Chicoutimi.

Notre société peut être fière de ce que vous avez accompli, M. Gilbert. Du temps pour les autres, vous en avez donné énormément. Alors, M. Gilbert, merci pour tout ce que vous avez fait. Chicoutimi est fière de vous. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations des députés.

Je vais donc suspendre les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 55)

(Reprise à 14 h 07)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Distingués invités — vous êtes plusieurs — messieurs dames les députés, bon début de mois de mai. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Présence de M. Marc Picard, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

J'ai le plaisir de souligner la présence aujourd'hui, dans nos tribunes, de l'ex-député des Chutes-de-la-Chaudière et ex-vice-président de l'Assemblée nationale, M. Marc Picard.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni de présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose la réponse du gouvernement à la pétition présentée en Chambre le 22 mars 2023 par la députée de D'Arcy-McGee. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Alors, nous en sommes à la période de questions et de réponses orales. Pour ce faire, je cède la parole, pour sa question principale, au chef de l'opposition officielle.

Troisième lien entre Québec et Lévis

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, après cinq ans caquistes, les résultats qui ont été promis se comptent en autant de promesses brisées. Puis ils trouvent ça bien drôle, Mme la Présidente, d'être... de représenter le gouvernement qualifié de pas fiable au Québec.

Le troisième lien autoroutier était un engagement formel de la CAQ pendant six ans. Le 5 avril dernier, à la lecture de certains résumés d'études, en 13 jours le premier ministre, le 18 avril, a décidé de mettre de côté une promesse-phare, formelle, qu'il voulait réaliser coûte que coûte. En 13 jours, il a mis de côté six ans de promesse brisée. Il ne veut pas qualifier ça de promesse brisée, il s'y refuse, et il ne veut toujours pas s'excuser auprès des gens de Québec et des gens de Lévis. Qu'est-ce que le premier ministre a appris dans tout ce triste épisode?

Et là il en rajoute une couche. Il y a une nouvelle promesse, imaginez-vous donc, Mme la Présidente, un troisième lien, cette fois-ci, de transport collectif. Il n'y a pas plus d'info. Il ne sait pas c'est quoi, où, quand, combien ça va coûter. Mais, chose certaine, il a répondu de façon assez surréelle, il a répondu à ma question en disant... Est-ce que c'est une promesse aussi formelle que la promesse de troisième lien autoroutier pendant six ans? Il a dit oui, Mme la Présidente.

Alors, en ce sens-là, la question que l'on pose aujourd'hui : Que vaut, dans ce contexte, la parole du premier ministre?

• (14 h 10) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, on a eu 15 ans, 15 ans de gouvernement libéral : pas de résultat en santé, pas de position claire sur le troisième lien, pas d'avancement sur l'écart de richesse avec nos voisins, pas de message fort sur la protection du français.

Mme la Présidente, depuis quatre ans et demi, il y a eu un événement important au Québec, je dirais même dans le monde, qui est la pandémie. Résultat des courses, Mme la Présidente, au lieu de prendre 18 minutes à traverser les deux ponts, on est rendus à 13 minutes. Si on avait dit : On ne change pas le projet de troisième lien, le chef de l'opposition officielle aurait été le premier à nous dire : Quel gang d'irresponsables, on est passés de 18 minutes à 13 minutes, puis ils n'ajustent pas leur projet.

Mme la Présidente, on ajuste notre projet. On va avoir un projet avec un tube pour le transport collectif. On est ouverts à ce que ce soient des autobus, un tramway, un métro. Puis tout le monde comprend, au Québec, que ça ne coûte pas la même chose, des autobus, un tramway ou un métro. Donc, Mme la Présidente, selon les résultats des études, on fera connaître les coûts qui sont estimés, et c'est comme ça que les choses devraient être gérées.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, je veux dire, on est tous impressionnés, cet après-midi, par le cours de gestion publique du premier ministre : C'est donc comme ça que les choses devraient être gérées. On a perdu six ans à se faire promettre une belle promesse d'un troisième lien autoroutier. Il y tenait mordicus. Coûte que coûte, oubliez les études, il allait le faire, Mme la Présidente. Et là il revient avec un autre projet-phare, aussi ferme, son engagement, et il vient encore nous dire aujourd'hui que, main sur le cœur, il va le faire.

Pourquoi, aujourd'hui, on le croirait?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, quand on est pragmatique, il faut être capable d'ajuster les engagements qui sont pris. Quand la situation change, il faut être ouvert à changer les solutions qui sont proposées.

Mme la Présidente, je le répète, avant la pandémie on était à 18 minutes pour traverser le pont. Pendant la pandémie, on s'est dit : Il y a une baisse, c'est sûrement temporaire. Or, les derniers chiffres nous montrent qu'on est maintenant à 13 minutes. De façon responsable, chez... Puis je comprends la déception des gens de Québec puis de Chaudière-Appalaches, mais notre responsabilité...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...c'est de bien gérer les fonds publics.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Bien, c'est fascinant de voir le premier ministre parler de pragmatisme. Nous, on appelle ça plutôt être brouillon, Mme la Présidente. Et, sur le thème *Promesse brisée*, Mme la Présidente...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, je reconnais le leader du gouvernement, brièvement, je vous écoute.

M. Jolin-Barrette : ...retire le terme. Ça fait plusieurs fois qu'il l'emploie en cette Chambre. Ça n'apparaît pas au lexique, mais je vous suggérerais, Mme la Présidente, que c'est un terme qui est blessant en vertu de l'article 35.

Des voix : ...

La Présidente : Bon, je suis debout. Je suis debout, article 37. Effectivement, ce n'est pas un terme qui est au lexique, M. le leader. Nous allons poursuivre en demeurant respectueux, je vous en prie. Il reste 20 secondes.

M. Tanguay : Mme la Présidente, on le sait maintenant, après cinq ans caquistes, c'est un gouvernement bouillon, un gouvernement pas fiable, un gouvernement qui a brisé ses promesses pas juste sur le troisième lien, mais en santé. 90 minutes? C'est 2 h 45 min. Médecin de famille? C'est 1,1 million de Québécois qui n'en ont pas. Rattrapage en chirurgies? Les lits débordent. Pourquoi on devrait croire le premier ministre...

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, en santé, il y a 350 000 Québécois de plus qui ont accès à un groupe de médecine de famille que quand les libéraux étaient là.

Concernant le troisième lien, on se souvient tous, Mme la Présidente, on est pour, on est contre, je me souviens très bien de Dominique Anglade qui nous avait dit : On est pour, on est ouverts au troisième lien; on est contre, par contre, que ce soit un tunnel, on est contre que ce soit un pont. On se demandait si c'était de téléporter les gens. Quand on parle de brouillon, là, je pense, le Parti libéral est dur à battre.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Bien, sous le thème *On se demandait, on se demandait*, nous, on se demandait, Mme la Présidente, où il s'en allait, le premier ministre, le 18 avril, quand en 13 jours, à la lecture de résumés d'analyses, il a mis de côté une promesse-phare, sur laquelle il a dit : Écoutez, on va aller de l'avant coûte que coûte. Aujourd'hui, il nous parle de pragmatisme. Nous, on parle d'un gouvernement qui est brouillon. Il dit : Faites-moi confiance, aujourd'hui, c'est un nouvel engagement formel. On dit qu'ils n'ont pas de parole, ils ne sont pas fiables.

Que vaut la parole du premier ministre?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, on a une situation qui a changé. Je pense que tout le monde comprend, là. Il y a une différence entre prendre 18 minutes pour traverser deux ponts puis de prendre 13 minutes pour traverser deux ponts. Puis il semble que le télétravail est là pour rester. Donc, Mme la Présidente, notre responsabilité, même si c'est dur, même si on comprend la déception de la population, c'est de prendre des décisions qui sont difficiles.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Saint-Laurent.

Projets en cours au ministère de l'Éducation**Mme Marwah Rizqy**

Mme Rizqy : Bonjour, Mme la Présidente. Ce matin, j'étais en crédits avec le ministre de l'Éducation et je lui ai posé des questions, parce qu'évidemment, dans les crédits, on a beaucoup d'information. On sait qu'avec le budget il y a environ 240 millions de dollars qui est alloué pour une transformation numérique. Alors, je me suis posé la question, quels sont les membres du comité. Et je vous avouerai que je mentirais si je vous dirais que je suis surprise de ne pas voir le ministre de la Transformation numérique. Je comprends que... SAAQclic, qu'il ne soit pas dans la liste des comités. Mais je suis quand même étonnée que le ministre de l'Éducation nous dise la chose suivante : Seulement s'il y a un enjeu on fera affaire avec lui.

Alors, puisqu'il y a des fonds publics qui ont été engagés pour créer son ministère de la Transformation numérique, est-ce qu'aujourd'hui c'est un aveu qu'après cinq ans il n'était pas fiable, le ministre de la Transformation numérique, c'est pour ça qu'on ne veut pas de lui dans l'Éducation?

La Présidente : Je reconnais, pour sa réponse, le ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, ce que j'ai répondu ce matin, c'est que, oui, nous sommes engagés dans une opération de transformation numérique, au ministère de l'Éducation. Je ne m'en suis pas caché, dans les premiers jours où j'ai été nommé, j'ai dit à quel point j'avais un problème d'accès aux données, des données de toutes sortes, pour lesquelles je n'ai pas d'information. Je n'arrive pas à mettre la main sur les données. Puis, quand j'y arrive, je suis obligé d'attendre très longtemps. Puis parfois les données arrivent puis elles sont incomplètes. Parfois, elles ne sont pas harmonisées. Parfois, elles ne sont pas comparables.

Alors, nous, on a mis au budget, oui, des moyens financiers pour s'assurer de faire cette transformation numérique puis pour s'assurer qu'on aille chercher, justement, les informations qui vont nous permettre de prendre les bonnes décisions, les informations, les données qui vont nous permettre notamment de suivre des élèves, des classes, des écoles qui vivent certaines difficultés, pour qu'on puisse leur venir en aide plus rapidement, pas à la fin de l'année scolaire, pendant l'année scolaire. Et ce que j'ai dit, c'est que le ministère de l'Éducation...

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : ...a le leadership de cette opération, puis, quand on a besoin d'aide, on se tourne vers le ministère de la Transformation numérique.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Comprenez-moi bien, ce n'est pas un reproche. J'aurais fait la même chose si j'étais à votre place, je n'aurais pas retenu ses services.

Maintenant, on a aussi appris, durant les crédits, que, finalement, le ministre de l'Éducation décide de faire un autre projet de loi sur la gouvernance scolaire. Donc, maintenant, après cinq ans, est-ce que ça aussi, c'est un aveu d'échec, parce que, finalement, la réforme de son prédécesseur, qu'on a dû adopter sous bâillon, avec plus de 100 amendements, après 0 h 15, c'est vraiment brouillon, ou est-ce qu'on va avoir droit à un deuxième projet de loi brouillon?

La Présidente : Je vous rappelle qu'on s'adresse à la présidence. M. le ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, je me dois d'être très prudent pour ne pas que l'on m'accuse ultérieurement d'un outrage au Parlement. C'est sûr que ça ne viendrait pas à l'idée de la députée de Saint-Laurent, Mme la Présidente. Mais, dans ces circonstances, Mme la Présidente, tout ce que je peux dire, c'est inviter la députée de Saint-Laurent et cette Chambre à faire preuve de patience, et en temps et lieu nous aurons des choses à présenter.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Donc, après cinq ans, finalement, les parents, ceux qui connaissent le nom de leurs enfants et leur prénom, les enseignants, même chose, on doit refaire complètement la gouvernance scolaire. Donc, c'est encore brouillon, ça veut dire.

Enfin, on a aussi appris autre chose, en crédits. Ça sert à ça, hein? Vous vous rappelez les projets pédagogiques particuliers? La CAQ a décidé que c'était pour l'élite, je cite, pas l'élite économique, mais l'élite, et que les autres auraient droit à du parascolaire. Seulement 11 % des élèves ont eu droit à du parascolaire. Est-ce que vous êtes fiers de ça?

• (14 h 20) •

La Présidente : M. le ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, ce que l'on a... ce dont on a parlé, ce matin, c'est qu'il y a au-dessus de 80 % des écoles secondaires qui se sont prévaluées du financement pour les activités parascolaires. C'est ça qu'on a confirmé ce matin. Évidemment, vous ne l'entendez pas, ce chiffre-là, dans la question, mais moi, je vous confirme que c'est ça. Et évidemment on souhaite que de plus en plus d'élèves se prévalent de ce financement pour des activités parascolaires.

Et, pour ce qui est de l'autre partie de la question, Mme la Présidente, ce sont des exceptions très, très, très exceptionnelles, et j'ai bien expliqué pourquoi elles existent.

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : Il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Robert-Baldwin.

Pénurie de main-d'oeuvre dans les services de garde

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci, Mme la Présidente. Le Québec traverse une crise sans précédent dans le réseau des services de garde, une crise pour avoir accès à une place mais aussi une crise pour la main-d'oeuvre.

Ce matin, Radio-Canada nous apprenait qu'en 2021-2022 près de 3 000 éducatrices ont quitté le réseau. 3 000 éducatrices, ça représente près de 10 % de l'ensemble des éducatrices au Québec. 3 000 départs dans un an, c'est dramatique. C'est une perte d'expertise, c'est un réseau fragilisé, c'est un développement de places à risque.

Mme la Présidente, que fait la ministre de la Famille pour éviter que son réseau ne perde ce qu'il a de plus important, ses éducatrices?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Famille.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Alors, merci, Mme la Présidente. Effectivement, il y avait un article dans la presse ce matin. Toujours important, quand on a un article, de ne pas arrêter au titre mais de lire aussi les paragraphes qui se retrouvent dans l'article. Deuxième paragraphe, un peu plus loin, on lit dans l'article qu'il y a eu 7 040 embauches la même année. Alors, oui, il y a des gens qui sont allés, effectivement, à la retraite, qui ont décidé de changer d'emploi, mais il y a eu, cette même année, 7 040 embauches.

Alors, ce qu'on fait, on continue, justement, de valoriser nos éducatrices, de s'assurer, justement, de faire du recrutement et de faire de la formation pour bien qualifier nos éducatrices. C'est un rôle très important dans notre société. Et nous sommes en plein développement. C'est extrêmement important, parce que dans la dernière année aussi, comme c'est mentionné dans un autre article, nous avons créé 8 500 places, dans la dernière année, jamais vu depuis la création du ministère de la Famille. C'est ce qu'on fait pour les familles du Québec, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : ...Mme la Présidente. Donc, d'après la ministre de la Famille, tout va bien. Mais ce matin *La Presse* affirme que l'hémorragie dans les milieux familiaux a pris fin. Or, selon les chiffres officiels du ministère, au même moment où on perdait 3 000 éducatrices en installation, il y a près de 1 200 responsables de services de garde en milieu familial qui ont aussi quitté le réseau. C'est donc 4 200 éducatrices qui ont quitté le réseau de services de garde.

Mme la Présidente, est-ce que la ministre considère l'hémorragie...

La Présidente : Mme la ministre de la Famille.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Alors, merci, Mme la Présidente. Effectivement, au niveau des services de garde, c'est et du jamais-vu. La descente, au niveau des services de garde, a commencé en 2014 et n'a pas cessé jusqu'à ce qu'arrive le

Grand chantier. Maintenant, on peut vous dire qu'en date du 31 mars 2023 ce sont 4 600 places pour les enfants en plus dans le milieu familial. Ça, ça nous permet, justement, de pouvoir compléter notre réseau. Donc, en plus des 8 500 places dont je vous ai parlé tout à l'heure s'ajoutent 4 105 places.

Oui, il y a des grands défis, dans la pénurie de main-d'oeuvre. C'est pour ça qu'on relève nos manches et on travaille...

La Présidente : En terminant.

Mme Roy (Verchères) : ...en mode solution pour les familles du Québec.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : ...promis aux Québécois 37 000 nouvelles places. Pour y arriver, elle doit recruter 18 000 nouvelles éducatrices. Les données, ce matin, font craindre le pire. Pendant que Québec met toutes ses énergies pour développer des places, il oublie l'essentiel : les éducatrices. Sans éducatrice, les places seront vides.

Mme la Présidente, est-ce que le premier ministre pense toujours que c'est une mosus de bonne affaire, la pénurie de main-d'oeuvre?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Mme la Présidente, on crée les places, on les ouvre, puis il y a des enfants qui sont dans ces places. Oui, il y a un défi dans la pénurie de main-d'oeuvre, et justement on travaille à améliorer la situation en valorisant, en formant et en recrutant. C'est en trouvant des solutions qu'on va compléter le réseau. Et c'est notre façon de faire, à la CAQ, c'est de trouver des solutions. D'ailleurs, juste dans le mois de mars, nous avons créé plus de places que le Parti libéral en a offert en quatre ans, ses quatre dernières années au pouvoir.

Des voix : ...

La Présidente : Messieurs dames! Question principale. Une seule personne a la parole. Je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition pour sa question.

Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Ce matin, je veux témoigner de ma solidarité envers tous les Québécois, toutes les Québécoises qui font face aux inondations en ce moment. Je veux remercier aussi les premiers répondants, les élus municipaux, les bénévoles, tout le monde qui est sur le terrain jour et nuit pour aider les gens. J'ai, bien sûr, une pensée particulière pour les proches des deux pompiers qui manquent toujours à l'appel. On doit une fière chandelle à tous ces gens-là. Il y a deux ministres sur le terrain en ce moment, on vient d'apprendre que le premier ministre s'y rend demain, et ça, c'est une bonne chose, Mme la Présidente. Ce monde-là ont besoin de voir les élus à leurs côtés.

Mais, comme élus, on a aussi une autre responsabilité, c'est celle d'agir pour préparer le Québec aux événements climatiques extrêmes qui vont frapper plus fort et plus souvent le territoire québécois dans les prochaines années. On le sait, les scientifiques nous le répètent.

Ce que les gens sur le terrain disent, c'est que le Québec n'est pas prêt. Il manque d'argent, il manque une vision, il manque un vrai plan pour préparer le Québec aux conséquences des changements climatiques.

En campagne électorale, les municipalités ont demandé au premier ministre 2 milliards de dollars par année pour les aider, c'est elles qui sont en première ligne des catastrophes. Le premier ministre a eu une réponse claire à l'époque, c'était non.

Aujourd'hui, est-ce que sa réponse a changé?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, moi aussi, je veux profiter de l'occasion pour dire aux gens de Baie-Saint-Paul qu'on est, je pense, les 125, ici, derrière eux. C'est effrayant, ce qui est arrivé en particulier aux deux pompiers. Ça rappelle le rôle essentiel mais dangereux des premiers répondants.

Maintenant, Mme la Présidente, effectivement, face aux changements climatiques, oui, il faut agir, d'un côté, pour réduire les GES, mais, de l'autre côté, il faut s'adapter. J'ai eu l'occasion déjà d'annoncer des sommes de plus de 70 millions pour l'érosion des berges. Mais, au total, Mme la Présidente, déjà, on a 1,2 milliard qui est réservé pour l'adaptation aux

changements climatiques. Donc, il y a 647 millions qui vient du ministère de l'Environnement, 85 millions de la Sécurité... pardon, du ministère des Affaires municipales, 30 millions de la Sécurité publique puis 462 millions du ministère des Transports.

Et on n'arrête pas là, Mme la Présidente. Le ministre de l'Environnement va, au cours des prochains jours, annoncer... Dans le montant qui a été prévu dans le dernier budget, c'est-à-dire une augmentation du Plan pour une économie verte de 1,4 milliard, il y aura un montant spécifique pour l'adaptation aux changements climatiques. Donc, en plus du 1,2 milliard, il y aura aussi une partie du 1,4 milliard.

Donc, Mme la Présidente, on agit, puis on va continuer d'agir.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mme la Présidente, la demande des municipalités, en campagne électorale, c'était 2 milliards par année et ça s'appuyait sur une étude internationale qui avait évalué à cette hauteur-là les besoins du Québec en adaptation aux changements climatiques. En Colombie-Britannique, ils viennent d'annoncer un fonds d'urgence climatique de 1,5 milliard dans leur budget de l'an dernier, suite à des inondations désastreuses.

Est-ce que le premier ministre va répondre présent pour les maires et les mairesses, qui sont en première ligne des changements climatiques?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, je reconnais Québec solidaire. On dit qu'on a déjà annoncé 1,2 milliard, qu'on va annoncer un plan additionnel de 1,4 milliard, puis ce que nous dit Québec solidaire, bien, c'est qu'il faudrait augmenter les taxes, donc mettre des taxes orange additionnelles.

Mme la Présidente, je pense qu'on doit partager ce défi avec les municipalités. Les municipalités ont la responsabilité des taxes foncières, on a les impôts sur le revenu, qui sont déjà très élevés, au Québec, par rapport à nos voisins. Nous, on ne pense pas que c'est une bonne idée d'augmenter...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...de mettre en place des taxes orange.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Je ne sais pas pourquoi le premier ministre tombe dans la partisanerie, là. Je ne sais pas pourquoi il fait ça. Je ne l'ai accusé de rien. Je lui ai posé une question simple.

Le premier ministre nous parle de capacité de payer. Ce qu'il ne semble pas saisir, c'est que, chaque dollar qu'on économise aujourd'hui, là, on va le payer en double, en triple, en quadruple, en quintuple quand les prochaines catastrophes vont nous frapper. L'argent qu'on met en adaptation aux changements climatiques, ce n'est pas une dépense, c'est un investissement dans notre avenir.

• (14 h 30) •

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je le répète, pour nous, puis, je pense, pour les Québécois, qui gagnent durement leur argent, de dire qu'on a déjà 1,2 milliard puis qu'on va annoncer dans les prochaines semaines un plan de 1,4 milliard additionnel, je pense, ce sont des efforts importants.

Puis effectivement il faut s'adapter aux changements climatiques. Malheureusement, des événements comme on le voit actuellement à Baie-Saint-Paul, ça va continuer de se reproduire. Donc, il faut être responsables. Et, je pense, c'est beaucoup d'argent, 1,2 milliard.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Mercier.

Mesures pour lutter contre les violences sexuelles en milieu scolaire

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Il y a des enjeux dans notre société où la partisanerie doit être mise de côté, et les agressions sexuelles sur des mineurs en fait partie. Je suis vraiment très fière et je veux remercier mes collègues

des oppositions, du Parti québécois, du Parti libéral du Québec, qui se sont joints à moi pour demander au gouvernement d'adopter rapidement le projet de loi que j'ai déposé pour contrer les agressions sexuelles sur des mineurs. Que toutes les oppositions, on unisse nos voix pour faire entendre celle des jeunes, ça envoie un message important.

Les statistiques sont claires. Plus de 50 % des agressions... des victimes d'agression sexuelle concernent des mineurs, donc on doit agir, et c'est important qu'on le fasse ensemble, de la même façon qu'il y a déjà une loi qui existe dans les cégeps et les universités.

Le ministre de l'Éducation est un parent lui-même. Je sais qu'il est sensible et il sent la même urgence que moi, que les oppositions, que les jeunes. Est-ce qu'il accepte de rencontrer les oppositions, avec La voix des jeunes compte, pour qu'on travaille ensemble pour trouver une solution?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Pour ce qui est de la rencontre, Mme la Présidente, oui, je pense que... je ne vois pas comment on peut refuser une rencontre puis comment on peut refuser de discuter.

Maintenant, la position que j'ai exposée à nouveau ce matin aux crédits, c'est celle que j'ai défendue en cette Chambre au cours des derniers mois. Mme la Présidente, tous les députés de cette Chambre ont voté, lors du premier gouvernement de la CAQ, ils ont voté pour la création du protecteur national de l'élève, y compris les députés de Québec solidaire. C'est la députée de Sherbrooke qui était la porte-parole en matière d'éducation et qui avait dit, au moment de l'adoption : C'est une avancée considérable, là je la cite... peut-être pas c'est les mots exacts, là, mais c'est le sens de ses paroles.

Et donc ce que je dis, depuis quelques mois, c'est : Je ne suis pas contre l'idée de renforcer la sécurité des élèves à l'école. Voyons donc! Qui pourrait être contre ça? Surtout pas un ministre de l'Éducation, Mme la Présidente. Tout ce que je dis, c'est : Est-ce qu'on peut permettre au protecteur de l'élève d'entrer en activité? À partir de septembre prochain, il y aura... Il y a, dans la loi, des mesures spécifiques...

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : ...que le protecteur peut prendre pour protéger les élèves qui sont victimes de violences sexuelles. Donnons une chance...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : ...je veux remercier le ministre d'accepter la main que je lui ai tendue. J'ai très hâte qu'on ait cette rencontre-là ensemble, parce qu'il y a aussi La voix des jeunes compte, mais il y a aussi l'association des... la Fédération des comités de parents, il y a plein d'organisations dans la société qui appellent une loi.

Oui, le protecteur national de l'élève, nous étions pour et nous sommes encore pour, mais le protecteur agit après que les agressions aient eu lieu. Ce qu'on veut, c'est avoir un endroit sécuritaire dans les écoles, que tout le monde soit responsable et qu'on s'assure que ce soit le cas. Et ça, ça va...

La Présidente : M. le ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Oui, j'ai bien compris l'argumentaire, Mme la Présidente. Mais, encore une fois, c'est comme si Québec solidaire présumait que le protecteur de l'élève et ses protecteurs régionaux ne feront pas le travail ou ne seront pas suffisamment efficaces pour traiter les plaintes en matière de violences sexuelles. Mme la Présidente, gardons l'esprit ouvert pour la suite des choses, mais, s'il vous plaît, on s'est donné une nouvelle institution, avec une procédure de plainte beaucoup plus rapide et efficace, le protecteur va pouvoir se saisir de ces cas-là, va pouvoir les enquêter en priorité, voyons comment cela va fonctionner. Et, s'il faut ajouter d'autres mesures de sécurité, de protection, on le fera, à ce moment-là.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Écoutez, lors de la rencontre, ça va être important que le ministre écoute et entende ce que les gens nous disent, les jeunes, ce qu'ils vivent dans les écoles. Moi-même, je reçois plein de témoignages. Les gens dans les écoles, là, ils ne sont pas outillés pour faire le travail avant que ça aille au protecteur national de l'élève.

Est-ce que le ministre pense que le protecteur national de l'élève va agir en amont pour prévenir? Il y a plein d'éléments, dans le projet de loi que j'ai déposé, qui n'existent pas actuellement. Lors de la rencontre, j'aimerais qu'on en discute de façon détaillée.

La Présidente : M. le ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, il y a de la formation prévue dans le projet de loi. Et je n'étais pas là à ce moment-là, j'étais ailleurs, dans un autre monde, mais ce que je comprends, c'est que la bonification du projet de loi est venue notamment des témoignages qui ont été entendus pendant la commission parlementaire. Et donc le projet de loi a été bonifié à partir des témoignages et à partir, je présume, aussi des suggestions des membres de l'opposition. Alors, la formation, la formation fait partie de la loi, Mme la Présidente. Il y aura de la formation en amont. Pas en aval, en amont.

Alors, je maintiens, Mme la Présidente, on va se rencontrer, mais, je tiens à dire d'emblée, là, ce sera la position que je défends. Je ne veux pas que la députée de Mercier se fasse des illusions.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Sherbrooke.

Hausses de loyer dans les résidences privées pour aînés**Mme Christine Labrie**

Mme Labrie : On apprenait vendredi dernier que le propriétaire du CHSLD Saint-Dominique va finalement reculer, ne fera pas payer les aînés pour les frais de mise aux normes pour le conventionnement. Ça a pris deux mois pour que ça se règle. Un attaché de la ministre des Aînés avait été avisé en février par la famille d'une résidente. En mars, elle avait reçu la lettre d'une autre famille. Et, pour que la ministre bouge, il a fallu qu'on l'interpelle ici, il a fallu que ça se retrouve dans les médias. Ça a été deux mois d'anxiété pour les familles et les résidents, qui se sont fait facturer au-dessus de 8 000 \$ par mois pour un service essentiel, deux mois d'anxiété à ne pas savoir s'ils auraient les moyens de rester là.

Pour l'instant, c'est enfin réglé, au CHSLD Saint-Dominique, mais il y a encore une quarantaine de CHSLD privés non conventionnés au Québec. Est-ce que la ministre a vérifié s'il y en a d'autres qui ont haussé leurs tarifs pour financer le conventionnement? Et est-ce qu'elle peut nous assurer qu'aucun autre CHSLD privé non conventionné ne refait la facture aux aînés?

La Présidente : Pour sa réponse, Mme la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, ça me permet de rappeler, la question de ma collègue députée de Sherbrooke, que je suis intervenue immédiatement lorsqu'on m'a saisie de la situation à la résidence, au CHSLD privé Saint-Dominique. J'aimerais rappeler que ce CHSLD privé était aussi sous administration provisoire et que nous avons prolongé l'administration provisoire afin qu'ils puissent compléter leur plan d'action.

Maintenant, j'ai eu l'occasion de le mentionner la semaine dernière, de facturer un aîné à 95 000 \$ par année pour avoir une chambre et des services, c'est inadmissible. Ce sont des coûts faramineux. Et j'ai demandé au propriétaire de revenir sur sa décision.

Je me suis assurée en plus que les équipes du ministère de la Santé et des Services sociaux envoient une correspondance formelle à l'ensemble des propriétaires des CHSLD privés qui sont en attente d'être conventionnés afin que les aînés ne paient pas pour le conventionnement.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Je remercie la ministre pour sa réponse, mais, malheureusement, les bonnes intentions, ça ne suffit pas à protéger les aînés des facturations abusives, des loyers abusifs. En ce moment, la ministre nous dit qu'elle a envoyé une directive, mais elle n'est pas en mesure de nous confirmer qu'il n'y a aucun CHSLD privé où il y a des hausses de loyer comme ça imposées aux résidents. La seule façon d'avoir l'esprit tranquille, c'est de procéder au conventionnement.

Qu'est-ce qui manque à la ministre pour réussir à conventionner tous les CHSLD privés cette année?

La Présidente : Mme la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, j'aimerais rappeler que nous sommes le premier gouvernement à avoir l'ambitieux projet de conventionner les CHSLD privés, au Québec. Et ça se déroule bien. Et nous travaillons avec l'Association des établissements privés, j'ai eu l'occasion de le mentionner, et tous sont en cheminement et en progression pour devenir privés conventionnés. Et on fait ça pour améliorer la qualité des soins et services.

Et d'ailleurs j'en profite pour mentionner que, d'ici quelques jours, nous aurons l'occasion d'annoncer nos cinq premiers CHSLD privés qui seront conventionnés, au Québec, et ce n'est que le début.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : La ministre nous parle d'une annonce prochaine de cinq CHSLD, sauf qu'il y en a une quarantaine à conventionner, en ce moment, Mme la Présidente. Il y a un consensus formidable, tous les partis politiques sont d'accord, les CHSLD privés le demandent, d'être conventionnés, c'est quand même assez rare que tout le monde est d'accord comme ça, mais ça prend quand même des années avant qu'on y arrive. Je ne comprends pas pourquoi c'est si long.

J'aimerais ça que la ministre nous dise qu'est-ce qui manque. Si ce n'est pas la volonté politique qui manque, est-ce qu'il y a un manque d'équipe à son ministère pour y arriver? Est-ce qu'elle manque de fonds dans le dernier budget pour pouvoir tous les subventionner dès cette année? C'est où que ça bloque? Qu'est-ce qui la ralentit?

• (14 h 40) •

La Présidente : Mme la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui. Mme la Présidente, il faut comprendre qu'on travaille ici avec des entreprises privées, on a des contrats qui sont signés avec ces entreprises privées, ils ne sont pas tous dans une même entente de services avec le gouvernement, et on doit donc adapter la discussion avec chacune des entreprises. Et, je vous le dis, nous allons accélérer le conventionnement. On le fait pour la qualité des soins et services aux aînés. Mais maintenant il faut faire les choses correctement, on ne peut pas précipiter ce travail-là.

Depuis que je suis arrivée en fonction comme ministre, c'est un dossier qui est prioritaire pour moi. Et dans quelques jours vous pourrez voir que cinq CHSLD seront conventionnés...

La Présidente : En terminant.

Mme Bélanger : ...et nous continuerons pour les autres.

La Présidente : En question principale, je reconnais le député de Jean-Lesage.

Conditions de travail des éducatrices en service de garde**M. Sol Zanetti**

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. On apprenait aujourd'hui qu'en un an 3 000 éducatrices ont quitté le réseau des services de garde. En une seule année, les CPE, les garderies subventionnées, non subventionnées ont perdu 10 % de leur personnel. C'est énorme, et on appelle ça un exode. Ça veut dire des ruptures de services dans au moins 263 CPE. Ça veut dire des milliers de parents qui prennent congé pour garder leurs enfants à la maison.

Le coeur du problème, c'est les conditions de travail. Une éducatrice, en rentrant, va gagner 21 \$ de l'heure avec un D.E.C. À la SAQ, le salaire d'entrée est de presque 25 \$ de l'heure après la probation. Dans la construction, on peut aller chercher des salaires de plus de 100 000 \$ avec un D.E.P. Ces salaires-là sont justes, mais le salaire des éducatrices n'est pas juste.

Est-ce que la ministre peut reconnaître que le salaire des éducatrices est trop bas?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Famille.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Merci, Mme la Présidente. Alors, vous comprendrez qu'on ne négociera pas dans cette Chambre, on ne commencera pas à faire ça ici. La convention collective se terminait le 31 mars, il y aura le processus de négociation normal. D'ailleurs, je veux rappeler et je pense que c'est extrêmement important de mentionner que, lors de la dernière négociation, il y a eu un ajustement salarial de 18 % pour, justement, les éducatrices qualifiées et de 10 % pour les éducatrices non qualifiées.

Alors, on est effectivement touchés par la pénurie de main-d'oeuvre. On est en plein développement du réseau, c'est extrêmement important pour nous de travailler à ce niveau-là. Et on travaille, je le répète, au niveau de la valorisation. Alors, évidemment, il y a eu des campagnes de sensibilisation. Il va y avoir des négociations. Je vais laisser, entre autres, ma consœur au secrétariat... oui, au Trésor, voilà, qui a un peu de boulot sur la planche de ce temps-ci.

Et on travaille aussi, entre autres, au niveau de la formation. C'est important aussi quand on parle de valorisation, de professionnaliser l'emploi. C'est important de tout mettre sur la table pour outiller nos éducatrices, pour leur permettre de faire ce qu'elles font très bien, c'est-à-dire de s'occuper de nos petits. Et le ministre des Finances...

La Présidente : En terminant.

Mme Roy (Verchères) : ...lors du dernier budget, a aussi mis de l'argent supplémentaire pour qu'on puisse travailler au niveau...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Le début de rattrapage auquel la ministre fait référence, c'est trop peu. Le 18 % qu'une éducatrice a un an après avoir atteint le sommet de l'échelle, ça l'amène à 54 000 \$. Le salaire moyen avec une formation collégiale, c'est 68 000 \$. Il y a un problème.

Je ne lui demande pas de négocier sur la place publique, mais est-ce qu'au moins la ministre peut dire si elle va augmenter le salaire des éducatrices?

La Présidente : Mme la ministre.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Alors, je suis un peu surprise de la question de mon confrère puisque je viens de mentionner qu'on ne discutera pas ici. La convention collective a terminé il y a quelques jours, et il va y avoir un processus de négociation. Je pense que nos éducatrices sont très bien représentées par leurs centrales syndicales, qui vont nous faire part de leurs besoins, et qui seront justement analysés.

Donc, je pense que, déjà, ce qui a été fait lors des négociations démontre bien notre intention et notre reconnaissance face à nos éducatrices au Québec.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Je ne demande pas à la ministre de négocier sur la place publique, mais il faut quand même des repères, ce vers quoi la ministre s'enlign et ce vers quoi elle enlign les parents du Québec. C'est une situation dans laquelle non seulement on ne crée pas assez de places en CPE, mais il n'y a même pas assez d'éducatrices pour les ouvrir, ces places-là.

Alors là, je vais reformuler de façon plus générale encore, et, si elle ne répond pas à ça, je pense que les parents du Québec auront le droit d'être très inquiets : Est-ce que l'augmentation des conditions de travail des éducatrices, c'est sur son radar pour combler la pénurie, améliorer la rétention, ou pas?

La Présidente : La réponse de la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Je pense que mon collègue a assez d'expérience pour ne pas répéter trois fois la même question, parce qu'il va avoir la même réponse. Écoutez, c'est très clair que, dans la dernière négociation, ça a même été salué par les syndicats qui représentaient les éducatrices, on a augmenté les éducatrices comme jamais. D'ailleurs, on avait annoncé clairement nos priorités : les infirmières, les éducatrices, les enseignants.

Maintenant, les priorités d'aujourd'hui, c'est l'organisation du travail. On va discuter pour être capables de pouvoir retenir les gens. Mais je pense que la question... la réponse que ma collègue a donnée à la précédente question, c'est qu'on a quand même un positif de 4 000 éducatrices qui ont été qui embauchées dans la dernière année, ça fonctionne, mais on va continuer de travailler.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Mont-Royal Outremont.

Budgets dédiés au réseau des Espaces bleus**Mme Michelle Setlakwe**

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. J'ai posé plusieurs questions, la semaine dernière, au ministre la Culture au sujet des Espaces bleus. Je suis encore étonnée de ses réponses. Alors que 60 % de l'enveloppe initiale globale de 259 millions est déjà affectée à seulement quatre sites annoncés sur 18, il ne s'est avancé ni sur le coût ni sur l'échéancier de livraison des 14 autres. Or, il ne resterait que 100 millions pour 14 Espaces bleus. Selon mes calculs, à 7 millions l'unité, ce sera nettement insuffisant pour restaurer des bâtiments patrimoniaux et compléter ce grand réseau dans la plus grande fierté. Il semblerait qu'on a devant nous un autre projet pour lequel le gouvernement s'est peut-être avancé trop vite, sans réflexion approfondie. Ça commence à ressembler au troisième lien.

Mme la Présidente, le ministre n'est-il pas d'accord qu'il n'a pas assez d'argent pour compléter l'ouvrage pour les 14 autres musées?

La Présidente : La réponse du ministre de la Culture et des Communications.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Effectivement, on a eu une longue discussion à ce sujet-là lors de l'étude des crédits, et je pensais avoir été clair. Mais ce sera l'occasion pour moi, peut-être, de revenir puis de répondre encore une fois à cette question-là, avec plaisir.

Ce que j'ai mentionné à la collègue lors de l'étude des crédits, c'est qu'effectivement on a actuellement quatre projets qui sont sur la table, qui ont été annoncés et dont les travaux vont bon train, que ce soit au niveau des expositions qui sont en train d'être prévues, d'être travaillées, au niveau de la construction, qui est aussi en cours actuellement, notamment ici, à Québec, où le site sera vraiment très, très intéressant, je suis allé le visiter récemment. Donc, quatre Espaces bleus annoncés sur lesquels on travaille présentement.

Vous avez raison qu'au départ le budget qui avait été donné était de 262 millions. Et ce que j'ai répondu à la collègue lors de l'étude des crédits, c'est que, bien sûr, depuis ce temps-là, on a vu l'industrie de la construction, la surchauffe. On aura effectivement besoin de plus de fonds si nous souhaitons aller dans toutes les régions, et c'est notre intention, Mme la Présidente.

Donc, pour l'instant, on travaille sur les quatre projets. On a encore des disponibilités pour aller de l'avant avec d'autres projets, si nous le souhaitons, au cours du mandat. Et par la suite, évidemment, le travail se poursuivra...

La Présidente : En terminant.

M. Lacombe : ...parce qu'il se fait actuellement dans chacune des régions pour identifier des sites.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : ...les musées régionaux qu'il faut être clairs, parce que c'est comme une attaque frontale envers eux. Malgré les bonnes intentions du ministre de voir à une complémentarité de l'offre, il y a un sérieux risque de cannibaliser le secteur muséal en région, déjà fragilisé. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les musées régionaux eux-mêmes qui font part de leurs craintes et de leurs enjeux.

Le ministre répond quoi aux doléances des musées régionaux? Et s'engage-t-il à revenir à la table à dessin et s'assurer de les placer au centre de ses priorités?

La Présidente : M. le ministre.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Mme la Présidente, on a aussi longuement discuté de ça pendant l'étude de crédits, et moi, je vois beaucoup de complémentarité. Est-ce que parce qu'à Montréal on a deux musées qui offrent parfois des expositions similaires on devrait fermer un des deux musées? Est-ce qu'on a des musées de trop à Montréal? Moi, je serais curieux d'entendre ça, parce que, lorsqu'on s'installe en région... Et la réponse de la collègue m'avait surpris, elle m'avait répondu : Montréal, ce n'est pas la même chose. Bien, moi, j'ai envie de vous dire que les régions ont tout aussi le droit que Montréal d'avoir des institutions, des lieux de diffusion culturelle.

Donc, oui, on a des musées qui existent déjà dans les régions, on continue de les financer. D'ailleurs, on a augmenté de façon très importante le PAFIM, le programme d'aide au financement des institutions muséales...

La Présidente : En terminant.

M. Lacombe : ...et on va aussi aller de l'avant avec nos Espaces bleus. Je pense qu'on n'a jamais trop d'offre culturelle.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire après les réponses. Madame.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Les musées régionaux vivent des enjeux liés à leur éloignement, on en a parlé aussi. C'est la même histoire qu'avec le troisième lien. Quelques années après l'annonce du projet, la réalité frappe le gouvernement. Il n'est pas clair où le gouvernement s'en va pour la suite des choses avec les Espaces bleus. Juste pour les quatre Espaces bleus qui ont été annoncés, ça ne tourne déjà pas rondement. Malgré cela, le ministre laisse entendre qu'il envisage des futurs sites.

Est-ce que le ministre peut au moins nous donner les critères sur lesquels il se basera pour les choisir et qui sera consulté?

La Présidente : M. le ministre.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Mme la Présidente, encore une fois, on va de l'avant avec le projet, qui est un projet mobilisant, un projet axé sur la fierté, qui est complémentaire aux institutions muséales qui existent déjà. On a le vaisseau amiral ici,

à Québec, où les travaux vont bon train. Il y a trois autres annonces qui ont été faites, on continue d'y travailler. On le fera en complémentarité. Dans toutes les régions, on travaille actuellement à identifier des sites.

Et, Mme la Présidente, je veux être clair. Le Parti libéral nous accuse parfois de vouloir faire fermer des musées en région parce qu'on offre de la compétition. Moi, je pense qu'on a tout à gagner à offrir de la culture en région, pas juste à Montréal. Et, Mme la Présidente, fermer des musées, je dirais que c'est l'expertise du Parti libéral, notamment avec le Musée de l'Amérique française...

• (14 h 50) •

La Présidente : En terminant.

M. Lacombe : ...et, de notre côté, on préfère en ouvrir, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Robert-Baldwin.

Révision du système de protection de la jeunesse

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci, Mme la Présidente. Le 16 mars 2016, le député de Drummond—Bois-Francs et deux autres députés disaient que la ministre des Services sociaux, à l'époque, n'avait pas sensibilisé ni... n'avait pas la sensibilité ni les compétences requises pour rassurer les parents d'enfants qui sont en centre jeunesse. Ils disaient également que les protocoles en place des centres jeunesse étaient désuets, car ils menaient à la multiplication des fugues, qui atteignaient, à l'époque, un sommet de 6 000 par année.

Malgré le plan d'action pour contrer les fugues et les amendements à la LPJ, après cinq ans de gouvernement caquiste, nous voilà de retour à la case départ. Pour l'année dernière, Mme la Présidente, le retour est à près de 6 000 fugues.

Ma question pour le ministre des Services sociaux est simple : Avec ces récents chiffres qui démontrent une hausse des fugues depuis cinq ans, est-il toujours aussi satisfait de sa réforme?

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je pense que ce qu'il faut voir, c'est qu'il y a une amélioration au niveau de la durée des fugues et du retour du nombre de jeunes en centre jeunesse. Puis la plupart des fugues sont des fugues qui sont relativement courtes et qui surviennent souvent lors de visites dans le milieu familial et avec un retard au retour au centre jeunesse.

Je pense que l'initiative de votre gouvernement, à l'époque, avait été quand même saluée. Et je pense qu'il faut continuer dans... à dire que, nous, ce qu'on veut, c'est vraiment garder les jeunes en centre jeunesse. On a eu de très bons résultats pendant la période de la pandémie, où, vraiment, on a vu une diminution des fugues, et ce qu'on compte, c'est vraiment continuer dans la stabilisation des équipes, et s'assurer que l'équipe en place ait un lien avec les jeunes, et s'assurer qu'il y ait le moins de fugues possible.

Chaque fugue est une fugue de trop. Mais, c'est sûr, c'est clair pour nous qu'on va continuer à stabiliser les équipes en centre jeunesse, à améliorer l'offre de services en centre jeunesse. Et c'est ainsi qu'on va réduire le nombre de fugues et s'assurer que les jeunes restent en place pendant leur séjour avec nous.

La Présidente : En question principale? M. le député de...

État de situation en matière de travailleurs étrangers temporaires

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Oui, oui.

La Présidente : D'accord. Allez-y.

M. Derraji : Si vous permettez, encore une fois.

La Présidente : Absolument. Allez-y.

M. Derraji : Mme la Présidente, il n'y a pas uniquement le troisième lien où ce gouvernement est brouillon, il est brouillon dans plusieurs autres dossiers. Vous avez vu aujourd'hui la démonstration, mes collègues l'ont démontré dans plusieurs dossiers. Mais il y a un dossier en particulier où ce gouvernement est brouillon, et c'est très simple, Mme la Présidente. On a parlé de la...

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement, je vous reconnais brièvement.

M. Jolin-Barrette : Je suis déjà intervenu, Mme la Présidente, préalablement, dans la période des questions. Il y a une intention manifeste de la part de l'opposition officielle d'utiliser un terme pour l'utiliser d'une façon qui est blessante. Donc, il est de votre pouvoir, Mme la Présidente, que les parlementaires, entre eux, utilisent un langage respectueux et non pas dans l'intention de blesser. Alors, je vous demande, Mme la Présidente, formellement de mettre le mot à l'index et de demander au collègue de le retirer.

Des voix : ...

La Présidente : Bon, je suis debout. Je suis debout. Je vous rappelle l'article 37. Je vous invite à faire part de respect. Il n'est pas à l'index pour le moment, mais, s'il est utilisé comme une insulte, s'il devient un propos blessant, il pourrait le devenir.

Alors, on a compris où vous voulez en venir. Maintenant, je vous dirais d'utiliser avec parcimonie ce mot pour ne pas qu'il soit retiré, pour ne pas qu'il devienne un propos blessant. Je vous invite à poursuivre.

M. Derraji : Ce n'est pas du tout antiparlementaire. Et j'invite le leader du gouvernement à poser des questions en utilisant l'article de règlement, il n'y avait pas d'article.

Ceci étant dit, je sais que ça fait mal, ça fait mal, Mme la Présidente, quand je vois, dans le dossier de l'immigration, que le premier ministre parle de la louisianisation, quand on voit des déclarations, on cible des immigrants ou qu'aujourd'hui je lance un défi à la ministre de l'Immigration.

Le défi est très simple : Est-ce qu'elle est capable, aujourd'hui, de nous dire combien de travailleurs temporaires étrangers sont à l'intérieur de notre territoire? Est-ce qu'elle peut nous dévoiler ce chiffre?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Bien, je remercie mon collègue de Nelligan de s'intéresser aux travailleurs étrangers temporaires. C'est un phénomène qui a été en grande croissance ces dernières années, que l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires en sol québécois.

Donc, il y en a qui oeuvrent dans le milieu de l'agriculture, il y en a qui oeuvrent également au niveau de nos petites et moyennes entreprises. On les trouve particulièrement présents en région, et on aimerait ça accroître, d'ailleurs, leur présence en région.

Et également il y a des travailleurs qui viennent à travers des programmes qui sont menés par le gouvernement canadien, à savoir le Programme de mobilité internationale. En fait, c'est le plus gros volume de travailleurs étrangers temporaires qui vient au Canada.

Alors, par ailleurs, il y a des étudiants étrangers, ici, qui sont également présents de manière temporaire, au Québec, sans être des travailleurs directement. On veut en faire des travailleurs.

Alors, l'ensemble de ces personnes, auxquelles on peut ajouter également des demandeurs d'asile arrivés de manière irrégulière en grand nombre au cours des dernières années et demie, font en sorte d'accroître la quantité de personnes qui se qualifient...

La Présidente : En terminant.

Mme Fréchette : ...à titre de travailleurs étrangers temporaires, et on peut en compter plus de 200 000.

La Présidente : Voilà. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, pour ce faire, je vais céder la place au troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Bonne fin de journée à tous.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition, et c'est Mme la députée de Mercier.

Mme Ghazal : Pardon, excusez-moi. Oui. Désolée. Alors, Mme la Présidente, je demande le consentement de cette... M. le Président, je demande le consentement... Je recommence. Je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député de Nelligan, le député de Matane-Matapédia et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement que soient assurées par celui-ci, et non par la France, la conception, la gestion et l'administration du test d'évaluation du français destiné aux personnes candidates à l'immigration qui se trouvent sur le territoire du Québec;

«Qu'elle demande également au gouvernement de rétablir la reconnaissance des attestations du niveau de français émises par des institutions d'enseignement du Québec.» Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement. Alors, nous poursuivons. Je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d'opposition, et c'est M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. St-Pierre Plamondon : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse la hausse fulgurante de l'immigration temporaire au Québec, qui a septuplé depuis 2016;

«Qu'elle reconnaisse l'impact de cette hausse sur l'écosystème linguistique de la grande région de Montréal;

«Qu'elle reconnaisse qu'en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et en vertu de son contrôle des établissements postsecondaires, le Québec a des leviers pour imposer certains critères relatifs à la langue pour les immigrants temporaires;

«Qu'elle reconnaisse l'existence de pratiques discriminatoires du gouvernement fédéral qui bloque massivement les demandes des étudiants internationaux francophones;

«Par conséquent, qu'elle demande au gouvernement d'imposer un quota linguistique d'étudiants étrangers ne maîtrisant pas le français.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement. Alors, nous poursuivons. Et je cède maintenant la parole... Je reconnais un membre du groupe formant le gouvernement, et c'est M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Souligner le 50e anniversaire du complexe hydroélectrique de la Baie James

M. Fitzgibbon : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Jacques-Cartier et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale souligne les 50 ans du complexe hydroélectrique de la Baie James;

«Qu'elle rappelle que la construction de ces ouvrages a été rendue possible grâce au savoir-faire et [à] la compétence du génie québécois;

«Qu'elle souligne que l'hydroélectricité verte et renouvelable du Québec constitue le fer de lance de la lutte aux changements climatiques;

«Qu'elle rappelle que comme il y a 50 ans, le Québec aura besoin de nouveaux approvisionnements énergétiques pour nous assurer d'atteindre la carboneutralité;

«Qu'elle souligne que pour y arriver, nous pourrions avoir besoin de nouvelles capacités de production hydroélectrique développée en partenariat avec les communautés autochtones et les communautés locales;

«Qu'enfin, elle réitère l'importance de mettre à jour l'évaluation du potentiel hydroélectrique du Québec, comme le fait actuellement Hydro-Québec.» Merci.

• (15 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il y a consentement, sans débat. Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Nous poursuivons maintenant avec un membre du groupe formant l'opposition officielle. C'est M. le député de l'Acadie.

M. Morin : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Taschereau, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le projet de tunnel entre Québec et Lévis proposé par le gouvernement caquiste a connu de nombreuses modifications depuis l'élection du gouvernement[...], il y a [...] cinq ans, en 2018;

«Qu'elle prenne acte qu'à ce jour, le tracé, les coûts, le mode de transport en commun et l'échéancier sont inconnus;

«Qu'elle prenne acte que le gouvernement caquiste dispose d'une estimation des coûts de son nouveau projet de tunnel entre Québec et Lévis, puisque ceux-ci ont été caviardés dans un document rendu public par le gouvernement;

«Qu'en conséquence, en application du principe de transparence, elle exige du gouvernement caquiste qu'il rende [...] l'estimation des coûts du projet [publique].»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement. Alors, nous sommes toujours à la rubrique Motions sans préavis, et je cède la parole à M. le whip en chef du gouvernement.

Modifier la composition de certaines commissions parlementaires

M. Lefebvre : Merci, M. le Président. Conformément à l'article 129 de notre règlement, je fais motion afin :
«Que la députée de Bonaventure soit nommée membre permanente de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Côte-du-Sud; et
«Que le député de Côte-du-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement de la députée de Bonaventure.»

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique des travaux touchant les commissions, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : ...la Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Développement économique régional du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 17 h 45 à 19 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Lutte contre l'intimidation du portefeuille Famille aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;
La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Famille...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : S'il vous plaît! S'il vous plaît, collègues, je vous demande, si vous avez à quitter l'enceinte, de le faire calmement, s'il vous plaît. Merci. M. le leader adjoint du gouvernement, poursuivez.

M. Lévesque (Chapleau) : ...portefeuille Famille aujourd'hui, de 16 h 15 à 19 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;
La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Caisse de dépôt et placement du Québec du portefeuille Finances aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Loto-Québec du portefeuille Finances aujourd'hui, de 17 h 40 à 18 h 40, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Institut de la statistique du portefeuille Finances aujourd'hui, de 18 h 50 à 19 h 20, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des transports et de l'environnement procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Société de l'assurance automobile du Québec du portefeuille Transports et Mobilité durable aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 heures, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Affaires autochtones du portefeuille Conseil exécutif aujourd'hui, de 17 h 15 à 19 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la culture et de l'éducation poursuivra l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 h 45, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles poursuivra l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet Ressources naturelles du portefeuille Ressources naturelles et Forêts aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 heures, à la salle de l'Assemblée nationale.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement.
À la rubrique des renseignements des travaux sur l'Assemblée.

Ajournement

Puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève donc la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mercredi 3 mai 2023, 9 h 40.

(Fin de la séance à 15 h 05)